

Compte rendu audioconférence avec le recteur de Créteil du 28 août 2020 Point sur la préparation de la rentrée dans l'académie

Participants à l'audioconférence :

Pour le rectorat :

Daniel Auverlot, Recteur académie de Créteil
Sylvie Thirard, Directeur de Cabinet
Gérard Jock, Proviseur Vie Scolaire

Pour la Peep :

Myriam Menez (AD 94)
Anne Godard (AD 77)
Anne Sophie Lapotre (AD 93)
Catherine Haroutunian (UA Créteil)

Autres représentants de parents :

FCPE 77, FCPE 93, FCPE 94, UNAAPE 77

Après avoir souhaité une bonne reprise à tous les participants à cette réunion, le recteur confirme que la rentrée doit être organisée en respectant le protocole défini en juillet et qui a été élargi en imposant le port du masque à tous les adultes et à tous les élèves dès l'âge de 11 ans. Pour simplifier l'organisation, il a été décidé que le port du masque serait obligatoire pour tous les élèves de collège, même pour ceux qui n'auraient pas encore 11 ans. Dans le même ordre d'idée, les enfants scolarisés en élémentaire et qui ont déjà 11 ans, en sont exemptés. La cantine doit être organisée pour accueillir tous ceux qui le souhaitent. Le gouvernement a imposé aux familles de fournir les masques mais toutes les collectivités territoriales de rattachement ont annoncé offrir 2 masques lavables par élève. Pour le personnel, c'est à la charge de leurs employeurs respectifs. Concernant l'organisation des cours d'EPS, nous sommes dans l'attente des directives (protocole paru samedi en PJ). Les transports en commun doivent respecter les règles auxquelles sont soumis tous les transports en car.

Concernant la préparation de rentrée, à ce jour très peu de professeurs sont non affectés, il manque 200 professeurs sur les 30 000 que compte l'académie. Mais il faut attendre lundi ou mardi pour connaître le nombre de ceux qui demanderaient, et obtiendraient, un arrêt de travail en raison de leur fragilité, et les nouveaux qui ne viendraient pas. Il n'y a pas d'autres obstacles particuliers, le recteur rappelant qu'il ne peut pas se prononcer sur les questions qui ne sont pas de sa compétence comme les sanitaires. Par ailleurs, les choses peuvent évoluer en fonction de la situation sanitaire. Les éventuelles fermetures de classes ou d'établissement en cas de suspicion ou de cas avérés de Covid sont du ressort du seul préfet qui prendra la décision et ses modalités, en accord avec l'ARS.

Questions des représentants de parents :

Organisation à la rentrée

Préparation de la continuité pédagogique : il risque d'y avoir des re-confinements locaux, il serait par conséquent important que les 15 premiers jours de la rentrée permettent de travailler les modalités de passage du présentiel au distanciel : *le recteur a demandé qu'en priorité, soient vérifiés tous les numéros et mails des familles et qu'une liste soit faite de tout élève qui serait en zone blanche internet ou n'aurait pas le matériel adéquat. Une réflexion avec le ministère est actuellement menée pour trouver des solutions très rapidement en cas de besoin.*

Il est vraiment important de dépister les élèves qui présentent déjà des signes de difficultés liés au confinement. Quels moyens supplémentaires vont être mis à disposition pour apporter une aide supplémentaire ? *tous les enseignants doivent faire les évaluations pour évaluer le niveau des élèves et leurs besoins. Mais l'objectif n'est pas de surcharger ensuite le travail. Dans le 1^{er} degré, la priorité sera placée sur l'écrit, les APC doivent être effectives et au profit des élèves qui en ont besoin. Dans le 2nd degré, il reste des moyens disponibles, le dispositif « devoirs faits » devra être mis en place dès la première semaine et pourra être rendu obligatoire pour les élèves qui en ont besoin. Les remplaçants seront mobilisés en renfort tant qu'ils ne sont pas en poste.*

Certains établissements refusent déjà de recevoir tout le monde à la cantine : *le cabinet va contacter les établissements concernés, il est important de signaler ces situations.*

Pour la Peep, il n'est pas question que des élèves qui auraient oublié leur masque se voient refuser l'accès au cours, il n'est pas question non plus que certains chefs d'établissements se réservent le droit d'exclure les élèves au prétexte qu'ils compromettraient la sécurité des autres: *Le recteur confirme que les établissements ont été dotés de masques destinés aux élèves en cas de nécessité immédiate. En cas de problème, il faut que les fédérations de parents fassent remonter les cas au cabinet du recteur.*

Les réunions de rentrée pour les parents de 6^{ème} et 2^{nde} vont-elles se tenir ? *oui mais ce sont les établissements qui décideront du format (plénière ou par petits groupes).*

Certains chefs d'établissement refusent de diffuser les documents de rentrée et veulent en imposer la diffusion par voie électronique : *le recteur va faire un rappel aux chefs d'établissement.*

Dans le contexte actuel, les associations de parents d'élèves redoutent que les réunions de rentrée pour préparer les élections n'aient pas lieu et/ou que les chefs d'établissement fassent obstruction au bon déroulé des opérations liées : *M Jock doit organiser rapidement la réunion sur la préparation des élections avec les représentants de parents.*

Le dispositif « devoirs faits » est censé se mettre en place dès la première semaine alors même que plusieurs établissements maintiennent une rentrée effective seulement vendredi. De même, certains établissements ont déjà annoncé qu'ils n'accueilleraient à la cantine que certains élèves, sur des critères variés : *Le recteur souhaite avoir connaissance de chaque cas, les établissements seront contactés par le cabinet.*

Quid des enseignants qui seraient placés en isolement en attente d'un dépistage : *ce n'est pas le recteur qui décide, les services sont en attente des textes réglementaires*

Quid de la question des voyages, des stages, des PFMP (période de formation en milieu professionnel pour les CAP, BAC pro) : *jusqu'à la Toussaint, les voyages ne sont pas une priorité, les stages de 3^{ème} ne débutent normalement qu'en décembre. En revanche, les PFMP et stage de BTS entrent dans le cadre de l'organisation de l'entreprise.*

Est-il possible d'avoir les chiffres sur le nombre d'élèves non affectés : *il n'y a pas encore de visibilité parce qu'il y a des ouvertures de dernière minute qui sont la conséquence d'un report des vœux des élèves sur la voie GT au détriment de la voie pro, mais les locaux manquent.*

Y aura-t-il un protocole particulier pour les élèves revenant de zones sensibles : *rien n'est imposé par le ministère de la santé pour le moment, la prise de température n'est pas demandée à ce jour.*

Les programmes vont-ils faire l'objet d'aménagements particuliers : *jusqu'à la Toussaint, la priorité sera donnée au rattrapage du niveau en français et aux mathématiques, il n'est pas prévu d'aménagement visant à revoir les programmes à la baisse.*

Quid de l'organisation des assises du numérique : *programme en cours d'élaboration ; les fédérations de parents y seront associées*

Quels organisation et aménagement d'épreuve pour les élèves qui n'ont pas eu le baccalauréat et redoublent : *en attente des textes réglementaires*

Non re-scolarisation des élèves exclus par conseil de discipline fin juin

A ce jour, les familles qui auraient fait ou voulu faire appel d'une décision de conseil de discipline, ont leurs enfants dans la nature. Nous souhaitons qu'un point soit fait sur ces cas. De plus, les familles reçues lors de la dernière commission nous ont contactées pour nous signaler ne pas avoir eu de retour. *Le recteur souhaite qu'on lui remonte les cas et demande à M Jock de faire un point détaillé.*

Problème avec le 3^{ème} tour des examens :

Des candidats qui doivent se présenter au 3^{ème} tour des examens sont convoqués à des épreuves pour lesquelles ils ont obtenu une note supérieure à 10 ce qui est contraire au BO. Le SIEC ne répond pas aux familles. *Les cas doivent être remontés à la secrétaire générale du rectorat.*

Conseil de classe en semestre :

La Peep réitère sa demande que les conseils de classes soient (conformément aux textes en vigueur) organisés partout en trimestre et donc, que toutes les expérimentations soient immédiatement arrêtées (lesquelles au demeurant montrent très largement leur échec mais nous n'avons jamais été écoutés sur ce point).

La prochaine réunion est programmée vendredi 4 septembre.

Myriam MENEZ